



Appui à la mise en place et au fonctionnement de cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux

A remplir par le Bureau d'Appui au Comité de Pilotage	
Réunion n°: 12/07	Date de la réunion: 13/06/2007
Point n°: 1	Projet: BDI/A/2
Au : Comité de Pilotage conjoint du Fonds de Consolidation de la Paix du Burundi	Date de soumission: 07/06/2007
De : Ministère de la Bonne Gouvernance, de l'Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration Locale	Tel : 22 24 15 53 ou 79 933 377 Fax : E-mail :
Via : Equipe d'experts du Comité de Pilotage	Contact : S.E. Monsieur l'Ambassadeur Adolphe NAHAYO Téléphone : 77 751 951 ou 22 22 34 23 E-mail : nahaado@yahoo.fr
<input checked="" type="checkbox"/> Approbation <input type="checkbox"/> Remarques	
Si approuvée, la présentation proposée aboutira à: <input type="checkbox"/> la poursuite du Projet existant <input checked="" type="checkbox"/> Un nouveau Projet <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)	La présentation proposée est le produit: <input checked="" type="checkbox"/> d'un travail conjoint des Autorités nationales et des Nations Unies dans le cadre du Plan prioritaire du Fonds de Consolidation de la Paix pour le Burundi <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)
Intitulé du Projet : Appui à la mise en place et au fonctionnement de cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux	
Montant des fonds du FCP demandé pour le Projet proposé : USD 3,000,000	
Montant des charges indirectes demandé : (7%)	

1. Historique

L'histoire récente du Burundi est jalonnée de massacres inter ethniques qui ont culminé dans des crimes contre l'humanité et dans une véritable guerre civile. Cette longue crise socio politique s'explique par le fait que les revendications sociopolitiques de la population ont toujours été réduites au silence par l'intimidation, la manipulation ethnique ou la force, accumulant de ce fait les frustrations qui ont fini par exploser en actes de violence à grande échelle.

A travers les négociations d'Arusha, de Dar-es-Salaam et Pretoria, les Burundais ont redécouvert les vertus du dialogue et de la compétition non violente. Ces acquis ont permis la tenue des élections générales en 2005 et la mise en place des institutions démocratiquement élues. Cependant, l'inadéquation entre les ressources et les besoins de la population a engendré de nouvelles frustrations qui s'expriment souvent en termes de confrontations entre les partenaires sociopolitiques avec le risque de compromettre la paix à tous moments. Pour éviter d'éventuels débordements, il est nécessaire d'instituer le dialogue et la concertation entre les partenaires sociopolitiques.

2. Raison d'être du Projet

L'initiative de son Excellence Monsieur le Président de la République de rencontrer régulièrement la presse et celles du Premier Vice Président et du Ministre de l'Intérieur d'en faire autant avec les partis politiques ont montré que les revendications citoyennes pouvaient être gérées sans passions chaque fois que les partenaires acceptent de dialoguer.

Pour favoriser cette approche de démocratie participative, le Gouvernement souhaite mettre en place et faciliter le fonctionnement des cadres de dialogue et de concertation appropriés dans lesquels des échanges permanents et inclusifs sur les grandes priorités nationales pourront se développer dans le but de promouvoir une véritable culture démocratique et, en définitive sceller la réconciliation nationale. Le projet permettra la mise en place d'un Forum National regroupant l'ensemble des partenaires. Au sein de ce Forum National, quatre cadres de dialogue et de concertation seront constitués pour les élus nationaux et locaux, les Partis Politiques, les Organisations non gouvernementales (Société Civile, Secteur Privé, Confessions religieuses, Syndicats), et les Médias. Pour chaque cadre de dialogue et de concertation, la parité Homme Femme devra être respectée pour corriger les disparités de genre observées actuellement.

Au sein des différents cadres de dialogue et de concertation constitués, une approche à trois niveaux sera adoptée. La première étape consistera en un renforcement des capacités en concepts et instruments utilisés dans une démocratie participative. La deuxième étape s'articulera autour de séminaires de réflexions à tous les niveaux sur les enjeux et stratégies de Consolidation de la Paix. Enfin sur la base de la réflexion précédente un consensus sera recherché sur les rôles et responsabilités de chacun des partenaires nationaux dans ce processus. Le Forum National assurera l'interface entre le Gouvernement et les partenaires nationaux et institutionnalisera l'approche de démocratie participative c'est-à-dire la pratique de la gouvernance par le dialogue.

Le dialogue et la concertation jouent un rôle déterminant dans la réconciliation nationale en permettant le rétablissement d'un climat de confiance. En appuyant la mise en place et l'animation de cadres de dialogue et de concertation, le projet vise en particulier à contribuer au brassage des idées et à l'introduction du réflexe du recours systématique au dialogue social et politique pour la résolution des différends, en un mot au règlement pacifique des conflits par la recherche du compromis et non par la confrontation violente.

E.□ Évaluation technique des propositions par l'Equipe d'experts au Comité de Pilotage

Fournir une synthèse concise de l'évaluation de la proposition faite sur base des critères suivants :

<i>Critères absolus pour l'acceptation du projet</i>		
(1)	Le projet se réfère directement au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix au Burundi.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> *
(2)	Le projet répond aux besoins immédiats de consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(3)	Le projet implique des acteurs et/ou institutions qui ont rôle réel ou un rôle potentiel dans la consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(4)	Le projet ne fait pas double emploi avec des activités menées par d'autres acteurs	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(5)	Les résultats attendus et l'impact du projet s'inscrivent dans une dynamique de durabilité	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(6)	Les risques liés à l'exécution du projet sont d'un niveau acceptable.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(7)	Les liens entre les résultats et le budget sont consistants.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Critères additionnels pour l'examen du projet</i>		
(8)	Le projet cible ou implique des bénéficiaires sur qui la consolidation de la paix a un impact	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(9)	Le projet s'inspire des expériences existantes au Burundi ou dans la sous région.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(10)	Le projet vise à construire ou renforcer des capacités et/ou initiatives locales/nationales de consolidation de la paix.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(11)	Les structures Gouvernementales et/ou autres entités de mise en œuvre ont la capacité d'exécuter le Projet et de produire les résultats attendus dans les délais.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(12)	Les bénéficiaires ont été consultés dans le cadre de l'élaboration du projet.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(13)	Le projet prévoit la participation des bénéficiaires dans sa mise en œuvre et dans son évaluation	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(14)	Le projet peut être exécuté dans les 12 mois et atteindre les résultats attendus	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(15)	Le projet prend en compte les préoccupations transversales tels que le Genre, le VIH/SIDA, l'Environnement.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>

* 1. Peu, 2. Partiellement, 3. Complètement

□ *Capacité de mise en œuvre du Projet*

	2007	2008
<i>Engagements estimés (\$)</i>	2 000 000	1 000 000
<i>Décaissements estimés (\$)</i>	2 000 000	1 000 000

Projet approuvé par le Ministère responsable

Le 07 MAI 2007

4. Examen administratif par l'équipe d'experts au Comité de Pilotage

Vérifier le contenu du format de proposition de Projet

- | | | |
|---|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Page de garde (première page) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Cadre logique de travail | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Justification du Projet | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Arrangements de gestion du Projet | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Analyse des risques et hypothèses | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Budget | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
|
 | | |
| <input type="checkbox"/> Rapport(s) Final et/ou Périodiques (pour financement additionnel uniquement) | | |
| | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Frais de Gestion | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Faire une évaluation/commentaire concis(e) basée sur :

- La possibilité réelle d'une mise en œuvre sur un an*

Les cadres de dialogue et de concertation seront mis en place dans les 12 mois à condition que la situation sociopolitique politique reste assainie, la volonté de tous les acteurs totale, le décaissement des ressources en temps utile, la participation active des bénéficiaires, l'absence de violences dans le pays et la diligence des organes de suivi et de gestion du projet.

- Frais de soutien indirect des agences*

7 %

- Examen général de la présentation du Projet*

Recommandations

5. Décision du Comité de Pilotage du FCP pour le Burundi

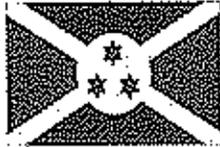
- Approuvé pour un budget total de \$ 3 000 000
- Approuvé avec modifications/conditions
- Renvoyé avec la remarque de le rendre conforme aux termes de référence
- Reporté
- Rejeté

Motif/Remarques

S.E. Monsieur le Représentant Exécutif du Secrétaire Général Youssef Mahmoud	S.E. Monsieur l'Ambassadeur Antoine Baza
Co-Président du Comité de Pilotage Conjoint	Co-Président du Comité de Pilotage Conjoint

6. Action prise par le Coordonnateur Exécutif du Bureau du Fonds fiduciaire pour la Consolidation de la Paix à New York (MDTF)

- Projet en conformité avec les dispositions des mémorandums d'entente entre les Nations Unies – PNUD, PNUD – agences participantes des Nations Unies ; et en conformité avec la lettre d'entente avec les donateurs (le cas échéant)



**FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA CONSOLIDATION DE LA
PAIX AU BURUNDI**

Entité des Nations Unies participante : BINUB (Section Intégrée Paix et Gouvernance) / PNUD	Ministère : Ministère de la Bonne Gouvernance, de l'Inspection Générale de l'État et de l'Administration Locale
Directeur du Projet : Chef de cabinet du Ministre de la Bonne Gouvernance Nom : Papien RUHOTORA Adresse : Ministère de la Bonne Gouvernance Bujumbura Téléphone : 79 933 377 E-mail : rupap2005ahoo.fr	Président du groupe d'experts Nom : S.E. Monsieur l'Ambassadeur Adolphe NAHAYO Adresse : Directeur du Département Chargé des Organisations Internationales au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale B.P : 1840, Bujumbura Téléphone : 77 751 951 ou 22 22 34 23 E-mail : nahaado@yahoo.fr
Titre du Projet : Appui à la mise en place de cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux Numéro du Projet : BDI/A/2	Lieu du projet : Burundi

Description du Projet : Le présent projet vise à accélérer le retour de la confiance par la mise en place de cadres de dialogue et de concertation. Ces cadres permettront à tous les acteurs nationaux de se retrouver afin de débattre et de construire la base d'un dialogue permanent. Ainsi, le Gouvernement mettra en place un Forum National regroupant l'ensemble des partenaires. Au sein de ce Forum National des cadres de dialogue et de concertation seront constitués pour les élus nationaux et locaux, les Partis Politiques, les Organisations non gouvernementales (Société Civile, Secteur Privé, Confessions religieuses, Syndicats), et les Médias. Le Forum assurera l'interface entre le Gouvernement et les partenaires nationaux et il	Coût total du Projet : 3.000.000 dollars US Fonds de Consolidation de la Paix : 3.000.000 dollars US Durée du Projet : 12 mois
---	---

<p>participera au suivi du travail des cadres de dialogue et de concertation. Enfin à la clôture du présent projet, le Forum National validera l'ensemble des recommandations formulées et l'approche de démocratie participative c'est-à-dire la pratique de la gouvernance par le dialogue.</p> <p>Au sein des différents cadres de dialogue et de concertation, une approche à trois niveaux sera adoptée. La première étape constituera à un renforcement des capacités en concepts et instruments utilisés dans une démocratie participative. La deuxième étape s'articulera autour de séminaires de réflexions à tous les niveaux sur les enjeux et stratégies de Consolidation de la Paix. Enfin sur la base de la réflexion précédente un consensus sera recherché sur les rôles et responsabilités de chacun des partenaires nationaux dans ce processus.</p>	
<p>Objectif global :</p> <p>Promouvoir une culture démocratique et restaurer la confiance entre les partenaires nationaux par le recours à un dialogue permanent et inclusif.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'émergence et l'ancrage de cadres de dialogue inclusifs et participatifs. 2. Améliorer les compétences des partenaires nationaux en matière de démocratie participative. 3. Mener un débat national sur les grands enjeux et stratégies de consolidation de la paix. 4. Définir une compréhension commune et acceptée du rôle et des responsabilités de chacun dans la consolidation de la paix 	

<p>Activités essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Session inaugurale du Forum national pour le lancement et la mise en place des cadres de dialogue et de concertation pour la consolidation de la paix. ▪ Sessions d'animation par les médias et création des espaces de participation citoyenne pour accompagner l'ensemble du processus de dialogue. ▪ Définition d'une approche commune et harmonisation des modules de travail pour chaque cadre de dialogue. ▪ Sessions de formation autour des concepts de démocratie participative. ▪ Sessions de réflexion sur les enjeux et les stratégies de consolidation de la paix. ▪ Concertations sur les rôles et les responsabilités des différents acteurs nationaux dans la consolidation de la paix et formulations de propositions pour l'amélioration du cadre légal les régissant. ▪ Session du Forum national visant à adopter les recommandations finales exprimées au sein de chaque cadre de dialogue et l'approche de démocratie participative par le Gouvernement. ▪ Rendre publique et vulgariser les conclusions et recommandations du Forum National, afin de conscientiser la population sur les engagements de ses leaders et ainsi faciliter l'intégration progressive d'une culture démocratique au sein des institutions.

Date d'examen par le groupe d'experts : Le 29 Mai 2007

Date d'Approbation par le comité de Pilotage : Le 13 Juin 2007

	Signature	Date	Nom/Titre
Ministère de la Bonne Gouvernance l'Inspection Générale de l'État et l'Administration Locale		14/06/2007	RUTHORA PAMEN Chef de Cabinet
PNUD		14/06/2007	ANTONIUS BROEK DIRECTEUR PAYS

DESCRIPTION DU PROJET

I. Contexte et Justification du Projet

La guerre civile, les différents massacres et autres crimes contre l'humanité, les destructions diverses, et la haine ethnique qui ont caractérisé l'histoire récente du Burundi résultent principalement de l'absence d'une culture démocratique. Des progrès notables en matière de dialogue et de concertation ont été enregistrés notamment avec la signature de l'accord d'Arusha et la période transition politique qui s'en est suivie. Ces avancées ont permis la conduite d'élections générales en 2005 et la mise en place de nouvelles institutions démocratiquement élues. La situation d'ensemble reste cependant fragile et nécessite une attention toute particulière si l'on veut préserver la paix et envisager les prochaines échéances politiques dans un contexte de sérénité et de confiance entre les différents acteurs sociopolitiques.

En effet malgré la bonne volonté affichée au lendemain des élections, l'année 2006 a été marquée par une série de tâtonnements de la part du Gouvernement en matière de gouvernance démocratique. L'annonce d'un coup d'Etat avorté au mois de juillet 2006, et les arrestations qui s'en sont suivies ont conduit à une radicalisation des positions des différents partenaires. Face à cette situation le Gouvernement a dans un premier temps opté pour la fermeté au point qu'au mois de novembre 2006, certains observateurs n'hésitaient pas à parler « d'autoritarisme » et appelaient à la promotion « d'une gouvernance démocratique responsable et un dialogue plus large avec différents acteurs burundais ». De même, la Communauté Internationale a appelé de façon constante au recours au dialogue pour régler ou prévenir les crises que ce soit à l'intérieur des cadres institutionnels ou plus largement entre les différents acteurs sociopolitiques.

Dès le mois de décembre 2006, le Président de la République a répondu à cet appel des différents partenaires nationaux et a lancé lui-même une dynamique de dialogue notamment envers les médias. D'autres initiatives semblables ont été encouragées tels que les rencontres entre le Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique et les partis politiques ou encore le programme de renforcement des capacités des partis politiques piloté par « Burundi Leadership Training Programme » BLTP en sigle. D'autres partenaires de la Société Civile ou des médias se sont engagés dans cette voie, notamment le CENAP et INTERPEACE à travers un programme d'approche participative à la Consolidation de la Paix qui sera exécuté en 2007, mais aussi CIVIC à travers la formation d'un réseau d'associations et communautés de bases et le Réseau des Femmes pour la Paix et le Développement par son programme de rapprochement des communautés divisées.

Etant aujourd'hui à mi parcours des différentes compétitions électorales, cette période apparaît comme l'une des plus propices à un débat sociopolitique serein. Pour permettre de renforcer cette démocratie naissante, il est impératif de maintenir l'interaction et la concertation de façon permanente entre tous les acteurs de la société c'est-à-dire les Elus Nationaux et Locaux, le Gouvernement, les Partis Politiques, et les différentes Organisations non gouvernementales (telle que la Société Civile, le Secteur Privé, les Confessions religieuses, les Syndicats, et les Médias). Aujourd'hui, il n'existe encore aucune approche de consultation large et systématique, les différentes initiatives se limitant à des rencontres ponctuelles et circonstanciées.

Pour favoriser cette approche de démocratie participative, le Gouvernement souhaite parrainer des initiatives de dialogue et de concertation afin de permettre que des échanges permanents

et inclusifs sur les grandes priorités nationales puissent se développer dans le but ultime de sceller la réconciliation nationale entre tous les segments de la société et promouvoir une véritable culture démocratique.

Le dialogue et la concertation jouent un rôle déterminant dans la réconciliation nationale en contribuant au rétablissement d'un climat de confiance. En appuyant la mise en place et l'animation de cadres de dialogue et de concertation, le projet vise en particulier à contribuer au brassage des idées et à l'introduction du réflexe du recours systématique au dialogue social et politique pour la résolution des différends, en un mot au règlement pacifique des conflits par la recherche du compromis et non par la confrontation violente.

Le projet permettra la mise en place d'un Forum National regroupant l'ensemble des partenaires. Au sein de ce Forum National des cadres de dialogue et de concertation seront constitués pour les élus nationaux et locaux, les Partis Politiques, les Organisations non gouvernementales (Société Civile, Secteur Privé, Confessions religieuses, Syndicats), et les Médias. Le Forum National assurera l'interface entre le Gouvernement et les partenaires nationaux et institutionnalisera l'approche de démocratie participative c'est-à-dire la pratique de la gouvernance par le dialogue.

2. Démarche du Projet

De sa conception à sa mise en œuvre, le projet fonde sa démarche sur l'approche participative et sur l'implication active des bénéficiaires, c'est-à-dire les structures étatiques, les élus, les différentes associations de la Société Civile, les médias, les partis politiques et autres partenaires.

Les représentants des différentes parties prenantes ont participé à la conception de ce projet mais l'ambition du Forum et des cadres de dialogue sera de réunir davantage de structures; Les structures suivantes ont participé aux travaux préparatoires et à l'élaboration de ce projet. Ce sont :

- La Société Civile (CIVIC, CAFOB, GRADIS, CENAP, OAG, Réseau Femmes et Paix, COSYBU, OLUCOME) ;
- Les Médias (Maison de la presse, ABI, ABR, AFJO) ,
- Les Partis politiques représentés au Parlement et leur partenaire le Burundi Leadership Training Program (BLTP),
- Le Parlement, à travers l'Assemblée Nationale, le Sénat et leur partenaire AWEPA.
- Des organisations internationales tel qu'ACCORD et International Alert.

C'est avec la participation active de ces différentes structures que le Gouvernement représenté par le Ministère de la Bonne Gouvernance, le Ministère de l'Intérieur et les services de la Présidence, a identifié les objectifs du projet et procédé à l'articulation des activités devant concourir à l'atteinte desdits objectifs.

Sur la base de l'objectif global qui vise la promotion d'une culture démocratique et la restauration de la confiance entre les partenaires nationaux par le recours à un dialogue permanent et inclusif, les différentes discussions et réflexions ont abouti à un consensus sur les quatre objectifs spécifiques suivants :

1. Favoriser l'émergence et l'ancrage de cadres de dialogue inclusifs et participatifs.
2. Améliorer les compétences des partenaires nationaux en matière de démocratie

participative.

3. Mener un débat national sur les grands enjeux et stratégies de consolidation de la paix y compris sur les questions relatives à la justice de transition et la réconciliation.
4. Définir une compréhension commune et acceptée du rôle et des responsabilités de chacun dans la consolidation de la paix.

Le projet débutera par une large sensibilisation et mobilisation de l'ensemble des partenaires nationaux notamment au sein des organisations non gouvernementales qui regroupent un ensemble large d'acteurs (telles que les associations de jeunes, de femmes, les confessions religieuses, les syndicaux etc.). Cette campagne de sensibilisation permettra de mieux identifier les groupes cibles qui seront parties prenantes de ce projet. Afin d'avoir une participation et une inclusion maximum de l'ensemble des partenaires, l'unité de gestion du projet pilotera cette activité préliminaire en collaboration avec l'ensemble des acteurs, les conclusions de ce travail seront médiatisés et soumis pour approbation au Forum National. Tout au long du projet la participation demeurera flexible pour assurer une représentativité maximum et écarter tout dérive d'exclusion ou de constitution d'un groupe de bénéficiaire fermé. Le budget du projet a été élaboré en conséquence afin de faciliter la flexibilité dans la mise en œuvre.

La parité Homme -Femme devra être respecté lorsque cela ne sera pas possible un minimum de 30 % de femmes est fixé, aussi bien pour les participants que pour les organisateurs/animateurs. Le budget a été conçu pour assurer cette représentativité des femmes.

Le Gouvernement mettra en place le **Forum National** regroupant l'ensemble des partenaires de ce groupe. Au sein de ce Forum National des **cadres de dialogue et de concertation** seront constitués pour les élus nationaux et locaux, les Partis Politiques, les Organisations non gouvernementales (Société Civile, Associations Féminines, Secteur Privé, Confessions religieuses, Syndicats), et les Médias.

A l'issue du première réunion de ce forum, quatre cadres de dialogue seront constitués pour :

- Le Parlement, les élus et leaders locaux ;
- Les Partis Politiques¹ ;
- Les Organisations non gouvernementales (La société Civile notamment les associations féminines, le secteur privé, les syndicats, les confessions religieuses et autres) ;
- Les Médias.

Ces quatre cadres ont été conçus pour faciliter l'organisation des débats et atteindre les résultats escomptés. Des interactions sont prévues entre les composantes de chaque cadre, par exemple en invitant des personnes ressources ou en organisant des sessions conjointes. D'autres cadres légalement ou formellement constitués existent comme le Forum de la Jeunesse. Ils seront mis à contribution tout au long du projet et seront membres à part entière du Forum National.

Au sein des différents cadres de dialogue et de concertation, une approche a trois niveaux sera adoptée :

¹ L'ensemble des partis politiques seront invités à participer aux ateliers, néanmoins pour certains ateliers les partis politiques participants seront ciblés. La participation du PALIPEHUTU FNL n'est pas exclue, une fois qu'il sera agréé comme parti politique, ou en cas de demande conjointe du Gouvernement et de ce mouvement.

- La première étape constituera à un renforcement des capacités en concepts et instruments utilisés dans une démocratie participative entre autres ;
 - Les méthodes de Gestion Pacifique des Conflits,
 - Les principes et techniques de dialogue et de consultation.

Cette première étape est nécessaire pour créer un climat de dialogue entre les participants. En effet, la société burundaise reste très marquée par les années de crise qu'elle vient de vivre et tout naturellement des fossés, des déchirures, des méfiances existent au sein du tissu social. Afin de pouvoir créer un climat propice au dialogue à l'intérieur des cadres, des activités seront organisées pour outiller les participants dans ce domaine, proposer des méthodes de travail, ou même identifier des approches particulières en fonction du groupe, du contexte ou des thématiques abordées.

- La deuxième étape s'articulera autour de séminaires de réflexions à tous les niveaux sur les enjeux et stratégies de Consolidation de la Paix en prenant comme base entre autres ;
 - Le Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix.
 - Le CSLP,
 - Le Programme quinquennal du Gouvernement,

Malgré la tenue de consultations pour l'élaboration des différentes stratégies nationales, les réflexions spécifiques sur les enjeux de la Consolidation de la Paix ont été limités au Gouvernement et à certains partenaires nationaux et internationaux. Pour éviter tout retour au conflit et réussir la transition vers le développement, un véritable débat pour une appropriation nationale est indispensable. Ces séminaires de réflexion dégageront des recommandations sur la validité des options retenues par les différentes stratégies de consolidation de la paix et contribueront ainsi à leurs disséminations et à leur mise en œuvre.

Les grandes thématiques seront abordées dans ce cadre parmi lesquelles le manque de dialogue, l'instabilité politique chronique, les aspects liés au genre, la réinsertion des sinistrés, l'accès à la justice et l'indépendance de la magistrature, la réconciliation et la lutte contre l'impunité en général et la justice transitionnelle en particulier, le désarmement de la population civile, le rétablissement de la sécurité, l'environnement, la question foncière, etc.

- Sur la base de la réflexion précédente, un consensus sera recherché sur les rôles et responsabilités de chacun des partenaires nationaux dans ce processus et notamment sur les questions suivantes² ;
 - La participation des femmes dans la vie politique et socio-économique, le financement des partis politiques, le statut de l'opposition, le code de conduite des partis politiques, les différents textes électoraux, le rôle des partis politiques en démocratie, les relations entre l'Etat et les partis politiques ;
 - L'analyse des instruments juridiques régissant la presse et le CNC, le statut des journalistes, l'éthique journalistique ;
 - L'importance du travail parlementaire ; les relations entre les citoyens et les élus ;
 - La place des organisations non gouvernementales dans la mise en œuvre des stratégies de Consolidation de la Paix ;

² Les problématiques présentées le sont à titre indicatif, chaque cadre décidera des thématiques et de leur ordre.

- La sécurité et le rôle des différentes institutions nationales du secteur ;
- Le contrôle citoyen de l'action des pouvoirs publics ;
- La création d'un environnement propice au retour et à l'intégration durable des personnes déplacées, et des réfugiés en particulier les plus vulnérables.

Les sessions de formation et de réflexion seront organisées aussi bien au niveau national, régional que provincial. Voici les principes qui guideront la programmation des sessions et les différents niveaux de participation ;

- Afin d'avoir une approche participative maximum dans les limites du budget et des contraintes logistiques, les ateliers seront organisés à trois niveaux géographiques : national, régional et provincial³ ; néanmoins les ateliers régionaux et provinciaux seront organisés pour des représentants de la population jusqu'au niveau communal ;
- L'activité préliminaire d'identification a été programmée pour assurer une bonne représentativité des différentes associations ou groupes qui sont nombreux et géographiquement éparpillés ;
- Pour permettre une implication participative, les facilitateurs seront issus de chaque groupe. Une formation spécifique leur sera fournie.
- Au vu des nombreuses thématiques à aborder, et de la nécessité de favoriser les débats, il s'est avéré nécessaire d'avoir un nombre d'ateliers suffisant avec un nombre de participants qui favorise l'interaction (une moyenne de 50 participants par ateliers) ;
- Le présent projet ne prétend pas prédéfinir le nombre, l'ordre et le contenu des thématiques qui seront abordées par les différents cadres, ceci se fera de façon interactive au cours de la mise en oeuvre.

Des responsables du Gouvernement et de l'administration locale prendront part à chacun de ces ateliers ainsi que des observateurs des autres cadres ou autres structures sectorielles⁴ qui le souhaiteront. Le Gouvernement s'engage ainsi à créer les conditions d'éclosion et d'épanouissement de ces cadres d'expression et à soutenir la volonté individuelle et collective des organisations engagées dans la revitalisation de la vie nationale. L'administration sera chargée d'apporter un appui total pour ne pas entraver le bon déroulement des différentes activités.

Les médias quant à eux joueront un rôle transversal en retransmettant certains débats en direct à la radio et à la télévision et en organisant également des fora qui constitueront également un cadre d'échange global.

Au plan de l'exécution, la concertation et la participation resteront de mise. L'expérience sous régionale en matière de consolidation de la paix pourra être mise à profit à travers la participation des personnes ressource provenant de pays ayant acquis une expérience reconnue en la matière. Pour permettre d'atteindre les objectifs et résultats escomptés, la méthodologie qui sera employée est un élément clef. Chaque débat fera l'objet d'un rapport détaillé, des recommandations concrètes seront adoptées à chaque fin de cycle pour favoriser la prise en compte des recommandations par le Forum National.

Le Forum National assurera l'interface entre le Gouvernement et les partenaires nationaux

³ Les ateliers au niveau des communes n'ont pas été retenus du fait des contraintes de temps, de logistique et budget.

⁴ Par exemple les futurs membres des comités locaux de bonne gouvernance.

et il participera au suivi du travail des cadres de dialogue et de concertation. Enfin à la clôture du présent projet, le Forum National validera l'ensemble des recommandations formulées et l'approche de démocratie participative c'est-à-dire la pratique de la gouvernance par le dialogue. Afin de rendre permanente la dynamique et l'approche développées par ce projet et sans pour autant anticiper sur les conclusions du dialogue, les décisions qui seront approuvées par le Forum National devront s'inscrire dans une volonté d'asseoir une culture démocratique durable.

Dans cette optique, le Ministère de la Bonne Gouvernance et celui en charge de l'Administration Territoriale assumeront conjointement le secrétariat du Forum National qui sera présidé par la Présidence. Le bilan global des activités des cadres de dialogue tel que établi par le Forum sera porté à la connaissance et soumis à l'appréciation du Conseil des Ministres et du Parlement. Dans ses conclusions, le Forum National mettra en exergue les recommandations qui pourraient renforcer ou rendre plus performantes les institutions démocratiques prévues par la Constitution y compris d'autres structures tel que le bureau de l'Ombudsman. En cas de crises graves, le Gouvernement pourra faire également recours, si cela s'avère nécessaire au Forum National.

Cette démarche décrit une approche du projet qui ne prétend en aucun cas se substituer à des cadres existants ou à d'autres initiatives, la culture du dialogue étant un thème par principe universel. D'autres espaces tel que le Forum de la Jeunesse, ou certaines activités programmées dans les projets ciblant les femmes, les jeunes ou le secteur privé devront se retrouver et créer des passerelles avec ce projet, en s'assurant notamment d'une participation transversale. De même les consultations populaires sur les mécanismes de justice de transition et sur la réconciliation devront s'inscrire dans cette démarche et dans le cadre du Forum National.

3. Arrangements de gestion

Le présent projet est une initiative conjointe entre le Gouvernement du Burundi et les Nations Unies qui s'inscrit dans le cadre du Plan Prioritaire Pour la Consolidation de la Paix au Burundi. Le projet sera mis en œuvre sous l'autorité du Ministère de la Bonne Gouvernance avec l'appui du BINUB / PNUD, tandis que certaines activités seront mises en œuvre par d'autres partenaires ou entités nationales. Les co-présidents du Comité de Pilotage Conjoint auront la responsabilité globale pour la bonne réalisation du projet.

Le présent projet sera géré et coordonné dans le cadre de la structure suivante :

- **Le Comité de pilotage conjoint.** Le Comité de Pilotage Conjoint est chargé de: (1) examiner les propositions de projets pour s'assurer de leur conformité avec le plan prioritaire ; (2) approuver les projets présentés au Comité, et affecter les ressources requises ; (3) et examiner et approuver les rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets ainsi que les rapports d'évaluation de leur impact. Le Comité de Pilotage est co-présidé par le Gouvernement et le Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, et il est appuyé par un Bureau d'Appui. Les décisions sont prises par consensus selon les termes de références du Comité de pilotage conjoint.
- **Le Comité Technique de Suivi.** Un Comité technique de suivi sera établi pour superviser et assurer le suivi du présent projet ainsi que du projet « d'appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tous le pays ». Ce comité aura comme premier rôle la supervision stratégique de

la mise en œuvre de ces deux projets, ainsi que celle de l'approbation des plans de travail des projets, le suivi régulier des performances, le règlement de tout différend qui pourrait survenir, et de faciliter la coordination entre les partenaires et les autres acteurs nationaux ou internationaux impliqués dans la mise en œuvre des projets. Le Comité de suivi sera composé des ministères ou entités nationales, le BINUB et les agences des Nations Unies impliqués dans la mise en œuvre des projets, ainsi que d'autres partenaires. Le Comité de suivi sera composé des représentants de chaque entité/ organisation impliquée dans la mise en œuvre du projet tout en veillant à une taille optimale qui permet au comité technique de suivi de fonctionner. Le Comité Technique de Suivi sera co-piloté par le Ministère de la Bonne Gouvernance et le BINUB.

- **Ministère de tutelle.** Le projet sera réalisé sous la Direction du Ministère de la Bonne Gouvernance, conjointement avec le BINUB/PNUD, qui rendront compte de l'état de mise en œuvre du projet au Comité de Suivi Technique. Dans ce cadre, le Directeur du Projet, désigné par le Ministre, sera co-responsable de la supervision générale et l'orientation pour la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats, avec le chargé de programme désigné de la section intégrée (BINUB). Le Directeur National du projet aura aussi un rôle d'assurer que les intrants de la partie nationale sont mobilisés à temps et que la partie nationale a mis en place les conditions nécessaires à la réalisation du projet. Le Ministère de la Bonne Gouvernance abritera l'unité de gestion et de coordination qui assurera la gestion et l'administration quotidienne du projet, fournira les services techniques requis, ainsi que la coordination des différents partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet.
- **Agence Partenaire Nations Unies.**⁵ Le projet sera exécuté et mis en œuvre avec l'appui du BINUB et du PNUD, qui aura la responsabilité finale auprès du siège pour les aspects programmatiques et financiers du projet, conformément aux règles et procédures de l'Agence Partenaire.⁶ Dans ce cadre, le PNUD sera responsable pour la gestion des fonds alloués aux projets, ainsi que toute transaction financière. Le PNUD et le BINUB fourniront aussi des services administratifs, techniques et programmatiques pour appuyer la mise en œuvre du projet.

3.1 Composition et administration de l'unité de gestion et de coordination

L'Unité de Gestion et Coordination sera placée sous la supervision du Chargé de programme de la Section intégrée Paix et Gouvernance (BINUB) qui appuiera l'équipe du projet dans les aspects programmatiques, administratifs, et financiers du projet. Les responsabilités spécifiques de l'Unité de Coordination incluront :

- le développement des plans de travail détaillé pour l'exécution du projet ;
- la coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités ;
- l'administration au quotidien des transactions financières du projet
- la préparation des budgets, des demandes de paiements et d'achats ;
- La coordination de l'appui des partenaires nationaux et internationaux ;
- La supervision et coordination des agences d'exécution ;
- La préparation régulière des rapports financiers et narratifs.

⁵ Le terme 'Agence Partenaire Nations Unies' inclut toutes les entités du système présent au Burundi, y compris BINUB, les programmes, fonds, départements et agences des Nations Unies.

⁶ Pour les projets qui seront appuyés du point de vue technique par le BINUB, la responsabilité programmatique sera partagée entre l'agence partenaire et le BINUB, à travers la section intégrée appropriée, qui inclut également l'agence qui aura la responsabilité financière pour le projet.

L'Unité de Gestion et Coordination sera composée d'un minimum de 4 staffs nationaux contractés par l'agence partenaire Nations Unies et payés directement par le projet.

- Un coordonnateur de projet, qui sera responsable pour la supervision et la gestion de l'unité de coordination, le suivi régulier de la mise en œuvre du projet ;
- Deux chargé de l'administration et des finances;
- Deux chargés de projets

Le BINUB ou l'Agence Partenaire Nations Unies, compte tenu de sa responsabilité programmatique et financière commettra auprès de l'unité de gestion du projet des experts en appui à l'unité.

3.2 Sélection de partenaires et des agences d'exécution

La sélection des partenaires et des agences de mise en œuvre d'exécution (soit des ONG ou des compagnies privées) sera faite selon les règles et procédures du PNUD. En général, cette sélection sera faite sur la base d'un processus compétitif, sauf dans les cas où une ONG en particulier a un avantage comparatif clair et qui peut justifier une dérogation du processus compétitif selon les procédures de l'agence partenaire.

L'unité de Gestion de Projet aura le rôle de coordonner la mise en œuvre des ateliers, l'exécution des ateliers sera quand à elle menée par des partenaires qui seront sélectionnés selon le processus décrit ci-dessus ce qui de ce fait tiendra compte de leur expérience et de leur valeur ajoutée.

3.3 Gestion financière

Les fonds alloués au projet par le Comité de pilotage conjoint seront gérés directement par le PNUD qui sera responsable pour toute transaction financière, d'achats et d'approvisionnement effectuée sur la base du plan de travail préparé par l'unité de gestion du projet. Dans ce cadre, et selon les procédures de l'agence partenaire, le coordonnateur du projet proposera un engagement de fonds sur la base du plan de travail, et le PNUD sera responsable pour l'approbation et l'exécution des paiements. Le Coordonnateur du Projet veillera à assurer que les fonds attribués au projet sont correctement alloués aux activités sur la base du plan de travail, et assurera le suivi régulier des déboursements et des dépenses en vue de l'atteinte des résultats prévus. D'autres modalités de mise en œuvre seront considérées au cours de la mise en œuvre du projet notamment la possibilité de sous contracter des entités nationales.

3.4 Suivi et évaluation

Le suivi et évaluation du projet sera fait à trois niveaux, sous la coordination du bureau d'appui du Comité de Pilotage Conjoint :

- Par l'unité de gestion du projet, qui sera responsable pour le suivi régulier des activités, et pour la production périodique des rapports narratifs et financiers;
- Par le Comité Technique de Suivi, qui sera responsable auprès du comité de pilotage pour le suivi périodique des résultats atteints par le projet, ainsi que la revue des rapports produits par l'unité de gestion ;

- Par le Comité de Pilotage, qui sera responsable pour l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

3.4 Audits

Le projet sera soumis à des audits internes et/ou externes selon les règles des deux entités concernées.

5. Analyse des risques et hypothèses

La mise en œuvre de ce projet nécessitera un environnement politique apaisé et la volonté de tous les acteurs nationaux de promouvoir la réconciliation nationale, la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance. Certains risques qui sont l'émanation directe de la situation actuelle existent :

- Le risque d'une faible implication, le désengagement en cours de route des principaux acteurs pressentis, l'exclusion ou le choix des acteurs qui n'assure pas une meilleure représentativité. La médiatisation et le grand nombre de thèmes à aborder devraient permettre une bonne implication et une bonne représentativité des bénéficiaires. Pour se faire, le Gouvernement s'engage à garantir la liberté d'expression des médias.
- La volonté des acteurs étatiques de piloter le dialogue tout en limitant les interférences susceptibles de gêner la tenue d'un dialogue franc. Pour éviter ce risque des réunions préparatoires seront organisées pour sensibiliser les fonctionnaires de l'état et les participants auront la possibilité de dénoncer toutes intimidations.
- Le risque que les acquis du projet ne soient pas pérennisés devrait être mitigé par les effets induits par le projet qui vise la prise de conscience des partenaires quant à leurs rôle et responsabilités. Le résultat ultime du projet étant de pousser les partenaires à privilégier le dialogue pour parvenir à des solutions négociées. D'autre part, l'unité de gestion du projet sera installée au sein du ministère de la Bonne Gouvernance et les cadres de ce ministère et d'autres structures gouvernementales seront mobilisés à participer à la mise en œuvre du projet comme personnes ressources ceci participera au renforcement des capacités. Le Ministère s'assurera que le Gouvernement s'engage pour le maintien et l'épanouissement de cette culture de dialogue. D'autre part comme indiqué plus haut les conclusions du projet seront publiées et vulgarisées. De plus, le Forum National mettra en exergue les recommandations pour une appropriation maximale du Gouvernement et du Parlement.
- L'absence de violences dans le pays. En étant le plus possible inclusif le projet espère démontrer aux tenants de la manière forte que le dialogue un outil qui permet de se faire entendre.
- La stabilité de l'environnement politique national. Le projet veillera à bien analyser la situation politique qui prévaut et s'adaptera en conséquence.
- Le contexte général des libertés civiques et de la liberté d'expression. La composante médiatique du projet a une place centrale pour appuyer ces libertés fondamentales. Le Comité de Pilotage Conjoint qui supervisera la mise en œuvre du projet formulera les recommandations appropriées en cas de dérapage.
- La capacité des organes de suivi et de gestion du Projet. Au vu de la complexité du projet en terme de mise en œuvre, les moyens logistiques adéquats pour l'unité de gestion du projet ont été budgétisés dans le projet.

5. LE CADRE LOGIQUE

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif global : Promouvoir une culture démocratique et restaurer la confiance entre les partenaires nationaux par le recours à un dialogue permanent et inclusif.</p>	<p>Diminution des tensions et crises sociopolitiques entre les partenaires nationaux.</p>	<p>Revue de l'presse. liades indépendantes.</p>	<p>Volonté au niveau des différents acteurs pour promouvoir le dialogue et la concertation, principalement au niveau des acteurs étatiques dont le rôle est capital. Absence de violences dans le pays. Capacités des organes de suivi et de gestion du Projet.</p>
<p>Objectif spécifique 1 : Favoriser l'émergence et l'ancrage de cadres de dialogue inclusifs et participatifs.</p> <p>Résultat : <i>Des cadres de dialogue et de concertation sont mis en place et organisent des débats inclusifs, participatifs et efficaces.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 4 cadres de dialogue mis en place et ancrés, - Forum national mis en place représentatif de toute les couches sociales - un rapport final produit par le Forum et pris en compte par les institutions 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapports des rencontres organisées. -Textes de lois y relatifs. 	<p>Environnement politique assaini et volenté de tous les acteurs à promouvoir le dialogue et la concertation. Acceptation et appropriation des principes du Projet par les bénéficiaires. Participation active des bénéficiaires,</p>
<p>Activités : 1.1 Identifier, cibler et sensibiliser les partenaires potentiels des organisations non gouvernementale la société civile du cadre de dialogue et de concertation en partenariat avec le Gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de missions d'identification - Liste de partenaires clés disponible - Nombre d'associations de femmes identifiées et sensibilisées 	<p>-Rapport de mission des 2 consultants</p>	
<p>1.2 Organiser un forum national pour le lancement de la mise en place des cadres de dialogue et de concertation pour la consolidation de la paix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier de lancement organisé à Bujumbura - Nombre de participants, Parité Homme/Femme respectée - 4 cadres de dialogue mis en place 	<p>-Actes du Forum et rapport de la commission d'organisation. - Revues de presse.</p>	<p>Stabilité de l'environnement politique national.</p>
<p>1.3 Définition d'une approche commune et harmonisation des modules de travail pour chaque cadre de dialogue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Modules et approches harmonisés - Nombre de participants - Contenus des formations/réflexions élaborés - Guides méthodologiques élaborés 	<p>Rapport de formation Brochures produites</p>	<p>Stabilité de l'environnement politique national.</p>

<p>1.4 Organiser une évaluation à mi-parcours effectuée au niveau de chaque cadre constitué et au sein du Forum national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une session d'évaluation tenue au niveau de chaque cadre : société civile, Partis politiques, média, Parlement & élus locaux ; - Un atelier national d'évaluation d'1 journée tenu ; - Recommandations exprimées pour réorienter éventuellement les activités 	<p>Rapports d'évaluation soumis à la session d'évaluation du Forum Rapport de la session nationale</p>	<p>Stabilité de l'environnement politique national</p>
<p>1.5 Organiser des sessions d'animation par les média des espaces de participation citoyenne et d'échange entre partenaires pour accompagner le processus de dialogue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 24 Multiplex dans 11 radios ; - 24 Parasels TV ; - 24 Débats radio X 4 (RNB, Isanganiro, RPA, Benesha) ; - 24 publi-reportages X 3 (Le Rencurucu, Ubumwe, Ntengeri) ; - 24 Magazines interactives X 4 (RTNB, Isanganiro, RPA, Benesha). 	<p>Revue de presse Images d'archives sur CD et DVD</p>	<p>Le contexte général des libertés civiles et de la liberté d'expression est favorable.</p>
<p>1.6 Organiser une session du Forum national pour clôturer l'initiative et faire une évaluation des résultats et les leçons à tirer des cadres de dialogue et de concertation pour la consolidation de la paix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - (In forum national de fin de projet de 3 jrs à Bujumbura - Recommandations formulées pour les grandes décisions à prendre par le Gouvernement et les parties prenantes 	<p>Rapport du forum national</p>	<p>Stabilité de l'environnement politique national</p>

<p>Objectif spécifique 2.1 Améliorer les compétences des partenaires nationaux en matière de démocratie participative.</p> <p>Résultat : <i>Les compétences en gestion pacifique des conflits et dans l'utilisation des outils de dialogue et de concertation des différents acteurs sociopolitiques sont renforcées.</i></p>	<p>Réduction des conflits.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la confiance entre tous les acteurs sociopolitiques. 	<ul style="list-style-type: none"> + Rapport des agences d'exécution des ateliers. - Listes des personnes formées - Rapports des sessions de formations. - Enquêtes. 	<p>Environnement politique assaini et volonté de tous les acteurs à promouvoir le dialogue et la concertation. Participation effective et active des bénéficiaires aux sessions de formation. Disposition des bénéficiaires à mettre en œuvre les techniques apprises.</p>
---	---	--	--

<p>Organiser des sessions de renforcement des compétences en techniques de gestion pacifique des conflits, de dialogue et de concertation pour :</p> <p>2.1 Les officiels du Gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 4 sessions nationales de formation à Bujumbura . - Quatre (4) Ateliers régionaux de 3 jrs - Nombre de participants 	<p>Rapport de différentes sessions de formation.</p>	<p>Stabilité de l'environnement politique</p>
<p>2.2 Les Organisations Non Gouvernementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 16 sessions provinciales de formation en Kirundi - Une session de formation de 3 jours en Français en Province de BJM Mairie. - Nombre de participants 	<p>Rapports de formation</p>	<p>Les TDRs sont approuvés et les animateurs identifiés à bonne date</p>
<p>2.3 Les partis politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre sessions nationales de formation tenue à Ngozi pour les partis ayant des élus locaux. - Quatre Ateliers provinciaux de 3 jrs pour tous les partis. - Nombre de participants 	<p>Rapports de formation</p>	<p>Les responsables des partis politiques sont sensibilisés et mobilisés</p>
<p>2.4 Les médias</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre sessions de formation tenues à Bujumbura - Nombre de participants 	<p>Rapports de formation</p>	<p>Les TDRs sont approuvés et les animateurs identifiés à bonne date</p>
<p>2.5 Le Parlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre sessions de formation tenues à Bujumbura. - Nombre de participants 	<p>Rapport de formation</p>	<p>Représentativité politique des participants</p>
<p>Objectif spécifique 3 : Mener un débat national sur les grands enjeux et stratégies de consolidation de la paix.</p> <p>Résultats : Tous les partenaires nationaux réalisent les enjeux nationaux et arrêtent des stratégies communes de consolidation de la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> - stratégie commune élaborée - Nombre de plans d'action des partenaires nationaux qui tiennent en compte les grands enjeux nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Document de stratégie commune - Rapports d'état d'avancement du processus. 	<p>Environnement politique assaini et volonté de tous les acteurs à promouvoir le dialogue et la concertation. Acceptation et appropriation des principes du Projet par les bénéficiaires. Participation active des bénéficiaires.</p>

<p>Activités: Organiser des sessions de réflexion et d'échange sur les enjeux nationaux et les stratégies nationales de consolidation de la paix en faveur de :</p> <p>3.1 <i>Parlement</i> : Organiser des journées parlementaires sur les grands enjeux nationaux les stratégies nationales de consolidation de la paix, et la contribution du pouvoir législatif dans leur mise en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Journées de réflexion organisées à Bujumbura - Nombre de participants - Recommandations formulées 	<p>Rapports des journées de réflexion</p>	<p>Les TDRs sont approuvés et les animateurs identifiés à bonne date</p>
<p>3.2 Des Organisations Non Gouvernementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 17 sessions provinciales de 2 jours. - 1 session de restitution de 2 jrs à Gitega. - Nombre de participants 	<p>Rapport des ateliers</p>	<p>Les TDRs sont approuvés et les animateurs identifiés à bonne date.</p>
<p>3.3 Des médias</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre sessions de 2 jrs à Bujumbura - Nombre de participants 	<p>Rapport de l'atelier</p>	<p>Les TDRs sont approuvés et les animateurs identifiés à bonne date</p>
<p>3.4 Des partis politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre sessions nationales à Ngozi de 3 jrs pour les partis ayant des élus locaux. - Quatre sessions régionales de 3 jrs pour tous les partis. - Nombre de participants - Recommandations formulées 	<p>Rapport de l'atelier</p>	<p>Les responsables politiques sont sensibilisés et mobilisés.</p>
<p>Objectif spécifique 4: Définir une compréhension commune et acceptée du rôle et des responsabilités de chacun dans la consolidation de la paix.</p> <p>Résultat: <i>Les rôles et responsabilités de chaque acteur sont compris et des propositions pour améliorer les instruments juridiques régissant les différents acteurs nationaux sont formulées.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'amendements des textes de lois proposés. - Innovations proposées - Mémoire commun sur le rôle et responsabilités des différents acteurs formulé. 	<p>Rapports d'activités Rapports des Ateliers. Lis amendements</p>	<p>Environnement politique assaini et volonté de tous les acteurs à promouvoir le dialogue et la concertation. Participation active des bénéficiaires. Volonté politique des acteurs étatiques.</p>

<p>Activités :</p> <p>4.1 Organiser des sessions de réflexion sur les rôles, les responsabilités des partis politiques dans la consolidation de la paix (loi sur les partis politiques, participation des femmes, financement des partis politiques, statut de l'opposition, code de conduite des partis politiques, textes électoraux).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sept sessions nationales de 3 jrs à Bujumbura. - Nombre de participants. - Nombre de lois analysés - Nombre de textes d'application analysés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Textes de lois proposés - Textes réglementaires proposés 	<p>Les responsables des partis politiques sont sensibilisés et mobilisés</p>
<p>4.2 Organiser des Etats généraux de la presse et mettre en place un cadre de dialogue unique entre les médias et le Gouvernement (Analyse des instruments juridiques régissant la presse et le CNC, le statut des journalistes l'éthique journalistique le rôle et les responsabilités des médias dans la consolidation de la paix).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sept sessions de 3 jours organisées à Bujumbura - Nombre de participants - Nombre de textes adoptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Revues de presse - Textes adoptés ou sou mis pour adoption 	<p>Validation des recommandations par le Parlement</p>
<p>4.3 Organiser des sessions sur le rôle et la responsabilité du pouvoir législatif dans l'environnement du dialogue national et la mise en œuvre des stratégies de Consolidation de la Paix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 17 sessions provinciales de 2 jrs pour les Parlementaires, les Gouverneurs, les Présidents et Administrateurs des Conseils Communaux. - 3 sessions nationales de restitution. - Nombre de participants. - Recommandations exprimées 	<p>Rapports des sessions</p>	<p>Capacité des parlementaires à faire le bilan de leur action et formuler des propositions pour améliorer</p>
<p>4.4 Organiser des sessions de réflexion et d'échange sur le rôle et les responsabilités des OSCs dans la consolidation de la paix et la viabilité du cadre legal les régissant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 17 sessions provinciales de 2 jours - 3 Atelier national de restitution - Nombre de participants - Recommandations exprimées- Textes régissant les OSCs adoptés 	<p>Rapport des sessions</p>	<p>Capacité des acteurs à formuler des propositions concrètes.</p>

7. Le budget du projet

BUDGET EN US DOLLARS					
Catégorie**/ Nature de la dépense	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût Total l'bu	Coût Total \$
1. Personnel (y compris personnel et consultants)					110,590
Coordonnateur du Projet	Mois	12	1,260,000	15,120,000	14,400
2 Officiers nationaux de projets	H/mois	24	1,050,000	25,200,000	24,000
3 secrétaires	Mois	36	300,000	10,800,000	10,286
5 Chauffeurs	Mois	60	250,000	15,000,000	14,286
Consultants internationaux	Forfait	1	50,000,000	50,000,000	47,619
2. Contrats (y compris compagnies, services professionnels, etc.)					2,056,351
Identifier, cibler et sensibiliser des partenaires potentiels	Contrat	1	39,376,000	39,376,000	37,501
Forum national de lancement	Contrat	1	37,176,080	37,176,080	35,406
Harmoniser les modules de réflexion/formations	Contrat	1	11,799,960	11,799,960	11,238
Evaluer chaque cadre à mi-parcours	Contrat	1	49,018,840	49,018,840	46,685
L'orum national d'évaluation à mi-parcours	Contrat	1	22,948,290	22,948,290	21,856
Animation des cadres constitués par les média	Contrat	1	489,614,880	489,614,880	466,300
Forum National de Cloture	Contrat	1	41,568,430	41,568,430	39,589
Ateliers nationaux pour les officiels du Gouvernement	Contrat	4	11,826,850	47,307,400	45,055
Ateliers régionaux pour les officiels du Gouvernement	Contrat	4	12,810,575	51,242,300	48,802
Ateliers provinciaux en kirundi pour les OSC	Contrat	16	9,919,435	158,710,960	151,153
Atelier à Nijumbura pour les OSC	Contrat	2	8,818,405	17,636,810	16,797
Ateliers provinciaux pour les partis politiques	Contrat	4	13,559,575	54,238,300	51,656
Ateliers nationaux pour les partis politiques	Contrat	4	11,164,915	44,659,660	42,533
Ateliers pour les média	Contrat	4	9,439,005	37,756,020	35,958
Ateliers pour le Parlement	Contrat	4	11,592,375	46,369,500	44,161
R 11 locales/Journées parlementaires-4 ateliers	Contrat	4	7,385,675	29,542,700	28,136
Ateliers provinciaux pour les OSC	Contrat	17	11,049,355	187,839,035	178,894
Atelier national pour les OSC	Contrat	1	14,418,250	14,418,250	13,732
Ateliers pour les média	Contrat	4	8,266,820	33,067,280	31,493
Ateliers régionaux pour les Partis politiques	Contrat	4	15,688,875	62,755,500	59,767
Ateliers nationaux pour les Partis politiques	Contrat	4	13,181,915	52,727,660	50,217
Ateliers nationaux pour les partis politiques	Contrat	7	10,273,605	71,915,235	68,491
Ateliers pour les Média	Contrat	7	10,273,605	71,915,235	68,491
Ateliers provinciaux/Parlementaires, Gouverneurs, Présidents CC, Administrateurs communaux	Contrat	17	11,390,685	193,641,645	184,421
Ateliers national de restitution pour les élus	Contrat	3	15,341,660	46,024,980	43,833
Ateliers provinciaux pour les OSC	Contrat	17	11,444,185	194,551,145	185,287
Ateliers national de restitution pour les OSC	Contrat	3	15,448,660	46,345,980	44,139
Couverture médiatique spéciale	Contrat	10	500,000	5,000,000	4,762

5. Provisions et Produits					120,000
Fonctionnement (documents, reliures en appui aux sessions, telephone, assurances etc ...)	Mois	12	10,500,000	126,000,000	120,000
6. Equipement					326,627
Ordinateur portable	Ordinateur	10	2,500,000	25,000,000	23,810
Projecteur + Ecran	Sets	4	4,000,000	16,000,000	15,238
Ordinateur de table (complets)	Sets	6	3,150,000	18,900,000	18,000
Frais de carburant pour les vehicules	vehicule/an	8	4,982,250	39,858,000	37,960
Vehicules	Vehicule	8	26,775,000	214,200,000	204,000
Equipements de Bureau	Sets	6	1,500,000	9,000,000	8,571
Photocopieuse	Pce	2	10,000,000	20,000,000	19,048
8. Divers					190,170
Imprevus				199,679,577	190,171
SOUS TOTAL					2,803,739
10. Frais de Gestion (7%)					196,262
SOUS TOTAL					3,000,000

190,170

2803,739

196,262

3,000,000

↑
from 2007
Annual
report
(adj for \$1)

Project body
page

8. Chronogramme des activités

Du :	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Organisme de mise en oeuvre
Au :													
Activités													
Préparation & Exécution													
1.1 Identifier, cibler et sensibiliser les partenaires potentiels des organisations non gouvernementales la société civile du cadre de dialogue et de concertation en partenariat avec le Gouvernement.	X												UGCP BINUB Gouvernement du Burundi
1.2 Organiser un forum national pour le lancement de la mise en place des cadres de dialogue et de concertation pour la consolidation de la paix.		X											UGCP BINUB Gouvernement du Burundi
1.3 Définition d'une approche commune et harmonisation des modules de travail pour chaque cadre de dialogue.		X											UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
1.4 Organiser une évaluation à mi-parcours effectuée au niveau de chaque cadre constitué et au sein du Forum national.							X						UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
1.5 Organiser une session du Forum national pour clôturer l'initiative et faire une évaluation des résultats et les leçons à tirer des cadres de dialogue et de concertation pour la consolidation de la paix.												X	UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
1.6 Organiser des sessions d'animation par les médias des espaces de participation citoyenne et d'échange entre partenaires pour accompagner le processus de dialogue.													UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Médias
2. Organiser des sessions de renforcement des compétences en techniques de gestion pacifique des conflits, de dialogue et de concertation pour :		X											UGCP BINUB Gouvernement du Burundi
2.1 Les officiels du Gouvernement		X											UGCP BINUB Gouvernement du Burundi

Du :	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Organisme de mise en œuvre
Au :													
Activités Préparation & Exécution			X	X									UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
2.2 Organisations Non Gouvernementale			X	X									UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
2.3 Les partis politiques			X	X									UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
2.4 Les médias			X	X									UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
2.5 Les bureaux des commissions permanentes du Parlement			X	X									UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
3.1 Organiser des journées parlementaires sur les grands enjeux nationaux les stratégies nationales de consolidation de la paix, et la contribution du pouvoir législatif dans leur mise en œuvre.					X	X							UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
3.2 Organiser des sessions de réflexion et d'échange sur les enjeux nationaux et les stratégies nationales de consolidation de la paix en faveur ;					X	X							UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
3.2.1 Des Organisations Non Gouvernementales					X	X							UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
3.2.2 Des médias					X	X							UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions

Du :	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Organisme de mise en oeuvre
Activités													UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
Préparation & Exécution					X	X							UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
3.2.3 Des partis politiques					X	X							UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
4.1 Organiser des ateliers de réflexion sur les rôles, les responsabilités des partis politiques dans la consolidation de la paix (loi sur les partis politiques, participation des femmes, financement des partis politiques, statut de l'opposition, code de conduite des partis politiques, textes électoraux).								X	X				UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
4.2 Organiser des Etats généraux de la presse et mettre en place un cadre de dialogue unique entre les médias et le Gouvernement. (Analyse des instruments juridiques régissant la presse et le CNC, le statut des journalistes l'éthique journalistique le rôle et les responsabilités des médias dans la consolidation de la paix).								X	X				UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
4.3 Organiser des sessions sur le rôle et la responsabilité du pouvoir législatif dans l'entretien du dialogue national et la mise en œuvre des stratégies de Consolidation de la Paix. compétences des parlementaires des bureaux provinciaux parlementaires, des élus et leaders locaux notamment sur leurs responsabilités dans la mise en œuvre au niveau local des stratégies de la consolidation de la paix.									X	X			UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions
4.4 Organiser des sessions de réflexion et d'échange le rôle et les responsabilités des OSCs dans la consolidation de la paix et la viabilité du cadre légal les régissant.										X			UGCP BINUB Gouvernement du Burundi Agences d'exécutions

ANNEXE I :

Pour chaque atelier un nombre indicatif de participants a été pris en compte. Ce nombre a été fixé en fonction des contraintes budgétaires, des contraintes liés au travail en groupe, tout en permettant une représentativité et une participation maximum d'un plus grand nombre. La parité Homme -femme devra être respecté lorsque cela ne sera pas possible un minimum de 30 % de femmes est fixé, aussi bien pour les participants que pour les organisateurs/animateurs.

1.2 Organiser un forum national pour le lancement de la mise en place des cadres de dialogue et de concertation pour la consolidation de la paix.	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier de lancement organisé à Bujumbura - 250 participants
1.3 Définition d'une approche commune et harmonisation des modules de travail pour chaque cadre de dialogue.	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier de 2 jrs à Gitega - 50 participants
1.4 Organiser une évaluation à mi-parcours effectuée au niveau de chaque cadre constitué et au sein du Forum national.	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier d'évaluation au niveau de chaque cadre : société civile, Partis politiques, média, Parlement & élus locaux ; 250 participants - Un atelier national d'évaluation d'1 journée. 250 participants
1.6 Organiser une session du Forum national pour clôturer l'initiative et faire une évaluation des résultats et les leçons à tirer des cadres de dialogue et de concertation pour la consolidation de la paix.	<ul style="list-style-type: none"> Un forum national de 3 jrs à Bujumbura. 400 Participants
Organiser des sessions de renforcement des compétences en techniques de gestion pacifique des conflits, de dialogue et de concertation pour :	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre (3) Ateliers nationaux de 3 jrs à Bujumbura . - Quatre (4) Ateliers régionaux de 3 jrs - 50 participants
2.1 Les officiels du Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - 16 Ateliers provinciaux en Kirundi de 2 jours - Un Atelier en Français de 3 jrs en Province de BJM Mairie. - 50 participants
2.2 Les Organisations Non Gouvernementale	

2.3 Les partis politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre Ateliers nationaux à Ngozi de 3 jrs pour les partis ayant des élus locaux. - Quatre Ateliers régionaux de 3 jrs pour tous les partis. - 50 participants
2.4 Les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre Ateliers de 3 jrs à Bujumbura. - 50 participants
2.5 Les bureaux des commissions permanentes du Parlement	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre Ateliers nationaux de 3 jrs à Bujumbura. - 50 participants
<p>Activités :</p> <p>Organiser des sessions de réflexion et d'échange sur les enjeux nationaux et les stratégies nationales de consolidation de la paix en faveur de :</p> <p>3.1 Parlement : Organiser des journées parlementaires sur les grands enjeux nationaux les stratégies nationales de consolidation de la paix, et la contribution du pouvoir législatif dans leur mise en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre Ateliers nationaux de 2 jrs à Bujumbura. - 50 participants
3.2 Des Organisations Non Gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> - 17 Ateliers provinciaux de 2 jours. - 1 Atelier de restitution de 2 jrs à Gitega. - 50 participants
3.3 Des médias	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre Ateliers de 2 jrs à Bujumbura - 50 participants
3.4 Des partis politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre Ateliers nationaux à Ngozi de 3 jrs pour les partis ayant des élus locaux. - Quatre Ateliers régionaux de 3 jrs pour tous les partis. - 50 participants
<p>Activités :</p> <p>4.1 Organiser des ateliers de réflexion sur les rôles, les responsabilités des partis politiques dans la consolidation de la paix (loi sur les partis politiques, participation des femmes, financement des partis politiques, statut de l'opposition, code de conduite des partis politiques, textes électoraux).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sept Ateliers nationaux de 3 jrs à Bujumbura. - 50 participants.

<p>4.2 Organiser des États généraux de la presse et mettre en place un cadre de dialogue unique entre les médias et le Gouvernement. (Analyse des instruments juridiques régissant la presse et le CNC, le statut des journalistes l'éthique journalistique le rôle et les responsabilités des médias dans la consolidation de la paix).</p>	<p>- Sept Ateliers de 3 jours organisés à Bujumbura - 50 participants</p>
<p>4.3 Organiser des sessions sur le rôle et la responsabilité du pouvoir législatif dans l'entretien du dialogue national et la mise en œuvre des stratégies de Consolidation de la Paix.</p>	<p>- 17 Ateliers provinciaux de 2 jrs pour les Parlementaires, les Gouverneurs, les Présidents et Administrateurs des Conseils Communaux. - 1 Atelier national de restitution. - 50 participants.</p>
<p>4.4 Organiser des sessions de réflexion et d'échange le rôle et les responsabilités des OSCs dans la consolidation de la paix et la viabilité du cadre légal les régissant.</p>	<p>- 17 Ateliers provinciaux de 2 jours - 1 Atelier national de restitution - 50 et 100 participants.</p>